

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2010 N°41/
8 octobre 2010

1. Décision du 7 octobre 2010 portant délégation de signature à M. Dominique LOUIS, directeur interrégional – chef du service de la navigation RHONE-SAONE

P 2

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

**Toute demande doit être adressée à la mission administration générale/défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex**



**DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
A M. DOMINIQUE LOUIS,
DIRECTEUR INTERREGIONAL,
CHEF DU SERVICE DE LA NAVIGATION DE RHONE-SAONE.**

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration du 25 février 2009,

Vu le contrat de projets interrégional Etat/Région Plan Rhône signé le 21 mars 2007,

DECIDE

Article 1^{er} :

Délégation est donnée à M. Dominique LOUIS, directeur interrégional de Voies Navigables de France, chef du service de la navigation Rhône-Saône, à l'effet de signer au nom de M. Marc PAPINUTTI, directeur général, un engagement pour l'emploi et l'insertion dans le cadre du contrat de projets interrégional Plan Rhône sus visé.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune, le **07 OCT. 2010**

Le directeur général

Marc PAPINUTTI